



Crédit photo : Mylène Savard



Crédit photo : Daniel Carbonneau



Crédit photo : Daniel Carbonneau



Crédit photo : Diane Dufour

BUDGET 2019

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE

Dépôt des prévisions budgétaires 2019 de la Municipalité de Saint-Ambroise.

BUDGET 2019

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE

MOT DE LA MAIRESSE



Chers citoyens et citoyennes,

Le conseil municipal de Saint-Ambroise a adopté, le 21 janvier, un budget équilibré pour 2019. Il ne fut pas facile de prendre la décision d'appliquer cette importante hausse de taxes, mais le contexte actuel ne nous a pas donné le choix.

Soyez assurés que le comité de finance a soigneusement étudié toutes les dépenses et que tous les efforts nécessaires ont été déployés afin de maintenir votre qualité de services et mener à terme les projets prioritaires retenus. En ce sens, il a été décidé d'utiliser les subventions disponibles pour payer certains frais courants.

La décision d'Ottawa de rendre imposables les allocations de dépenses versées aux conseillers municipaux à partir de 2019 a amené plusieurs élus au Québec à voter des hausses salariales. Cependant, votre conseil a décidé de ne pas aller de l'avant pour cette année et de laisser les salaires tels quel, ce qui représente une perte annuelle salariale d'environ 1 240 \$ pour votre mairesse et d'environ 415 \$ pour chaque conseiller.

Selon le sommaire d'évaluation reçu par la MRC du Fjord, l'évaluation des propriétés connaît, pour 2019, une hausse de 0.39 % ce qui place la valeur de la propriété moyenne à 173 324 \$ par rapport à 172 645 \$ l'an passé. Cette légère hausse est en partie en raison de la réforme cadastrale et de la variation du rôle.

Globalement, le compte de taxes subira une hausse moyenne de 13 % ce qui représente environ 253 \$ pour une résidence moyenne. Cette hausse est causée, en majorité, par l'augmentation de la taxe foncière générale à 0.82 \$ du 100 \$ d'évaluation (représente 212.74 \$ pour une résidence moyenne). Voici les raisons de cette majoration de 0.12 \$:

- 0,06 \$ d'augmentation en raison de la réorganisation du Service incendie. Nous devons faire l'achat de plusieurs équipements. Nous avons également procédé à la mise aux normes du schéma de couverture de risque et à l'augmentation de la masse salariale du Service incendie en raison de la nouvelle appellation des pompiers qui est maintenant « pompier à temps partiel » au lieu de pompier volontaire. Ceci a eu comme effet une augmentation de 170 000 \$ sur le budget municipal. De plus, la Municipalité doit revoir les ententes d'entraide et les harmoniser avec l'ensemble de la MRC ce qui apporte une perte de revenus de 17 500 \$.
- 0,05 \$ d'augmentation en raison du nouveau mode de gestion de la vente des terrains du Domaine des Bâisseurs. Effectivement, votre conseil a pris la décision d'appliquer les revenus des ventes des terrains du Domaine des Bâisseurs directement sur l'emprunt relié au développement domiciliaire et de ne plus utiliser les revenus de la vente des terrains au budget de fonctionnement de la Municipalité ce qui va aider à réduire la dette reliée au développement.
- 0.01 \$ d'augmentation représente l'inflation du coût de la vie, notre municipalité est également assujettie à l'augmentation du coût des services qu'elle requiert.

Les frais de gestion des déchets connaissent une augmentation de 31 \$ pour 2019, ils passent donc à 212 \$ par unité de logement au lieu de 181 \$. La taxe pour la Sûreté du Québec passe de 0.0999 \$ du 100 \$ d'évaluation à 0.1022 \$ ce qui représente un montant de 4.67 \$ de plus. La taxe spéciale d'améliorations locales pour le secteur urbain et celui du rang des Chutes passe, en 2019, de 0.082 \$ du 100 \$ d'évaluation à 0.0845 \$ du 100 \$ d'évaluation ce qui représente une augmentation de 4.89 \$ pour une résidence moyenne. La taxe spéciale de remboursement de contestation d'évaluation passe de 0.0133 \$ du 100 \$ d'évaluation à 0.0131 \$ ce qui représente une économie de 0.25 \$.

Afin de mieux vous imaginer les modulations, voici un tableau comparatif des taxes des trois dernières années :

Exemple propriétaire moyen – secteur urbain et rang des chutes

Comparatif 2017-2018-2019

	2019 0.82 \$ / 100 \$	2018 0.70 \$ / 100 \$	2017 0.70 \$ / 100 \$
Évaluation moyenne	173 324 \$	172 645 \$	171 103 \$
Taxe générale	1 421.26 \$	1 208.52 \$	1 197.72 \$
Évaluation – SQ	177.14 \$	172.47 \$	166.65 \$
Aqueduc et égouts	249.00 \$	249.00 \$	249.00 \$
Gestion des déchets	212.00 \$	181.00 \$	184.00 \$
Collecte sélective	20.00 \$	20.00 \$	69.00 \$
Spéciale - contestation	22.71 \$	22.96 \$	22.76 \$
Spéciale - amélioration	146.46 \$	141.57 \$	162.55 \$
Réserve vidange étang	15.00 \$	15.00 \$	15.00 \$
	2 263.56 \$	2 010.52 \$	2 066.68 \$

13 %
253.04 \$

- 3 %
(56.16) \$

10 %
196.88 \$

Vous constaterez à la lueur du tableau précédent que l'augmentation équivaut à une moyenne de 5 % pour les deux dernières années.

Nous maintenons la réserve déjà établie en 2016 pour la vidange des bassins d'épuration à 15 \$ pour chaque unité de logement. Pour le secteur rural, les frais reliés à la vidange des fosses septiques demeurent à 45 \$ annuellement pour les résidences permanentes et à 22.50 \$ pour les résidences secondaires.

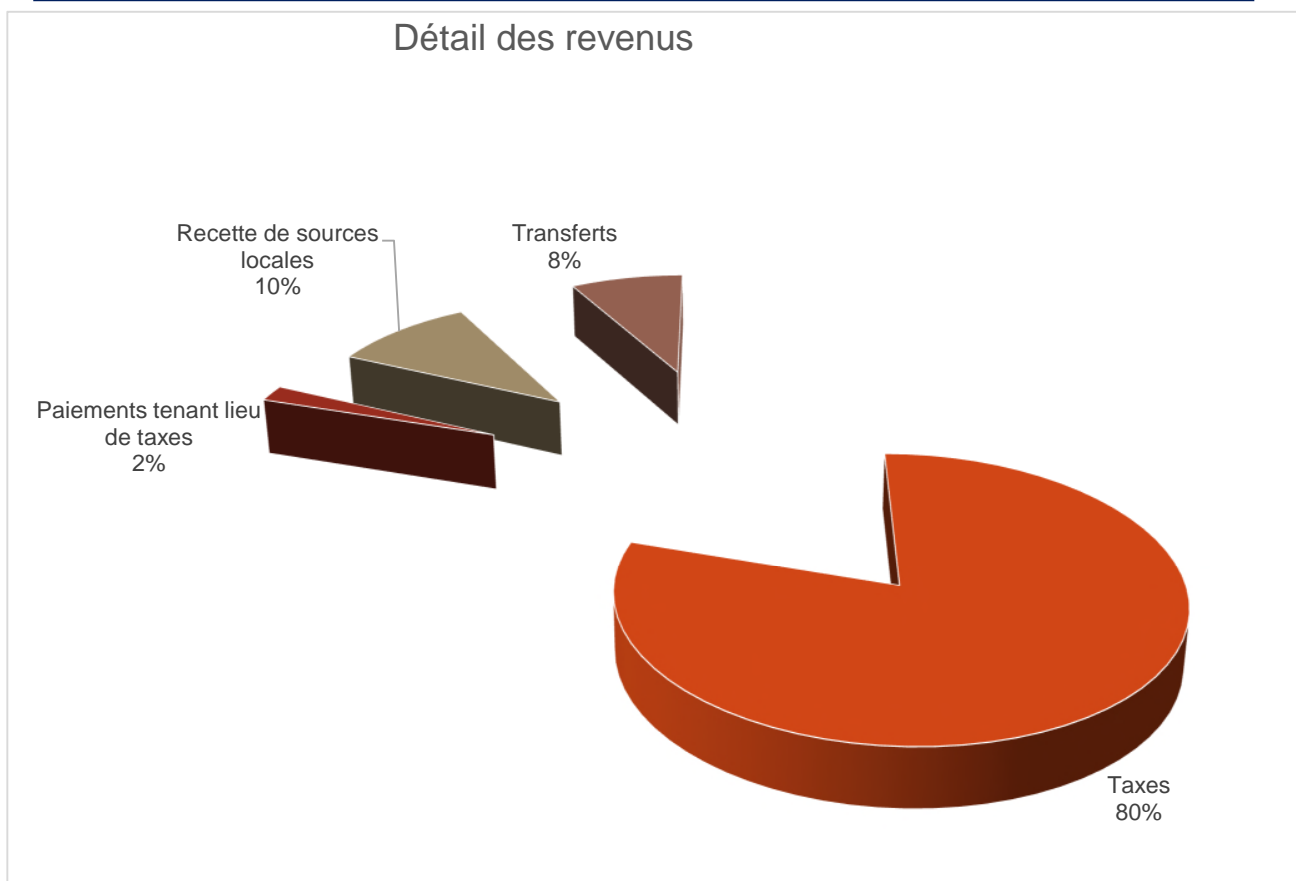
Les frais reliés à la collecte des matières recyclables demeurent au faible coût de 20 \$ annuellement. Nous vous remercions de votre précieuse participation à ce geste écologique. Comme vous le savez, la gestion des déchets a un coût, votre précieuse participation pour diminuer le tonnage des déchets annuels est très importante et tous les gestes comptent pour la réduction de ceux-ci. Les services de notre écocentre seront toujours disponibles dès le mois de mai 2019. Nous vous tiendrons informés de la date officielle d'ouverture par nos outils de communication habituels. Je vous invite également à consulter votre calendrier de collectes afin de connaître les dates de ramassage des monstres ménagers si vous avez de gros morceaux à vous départir et que vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre à l'écocentre.

REVENUS

Voici la composition de nos principaux revenus.

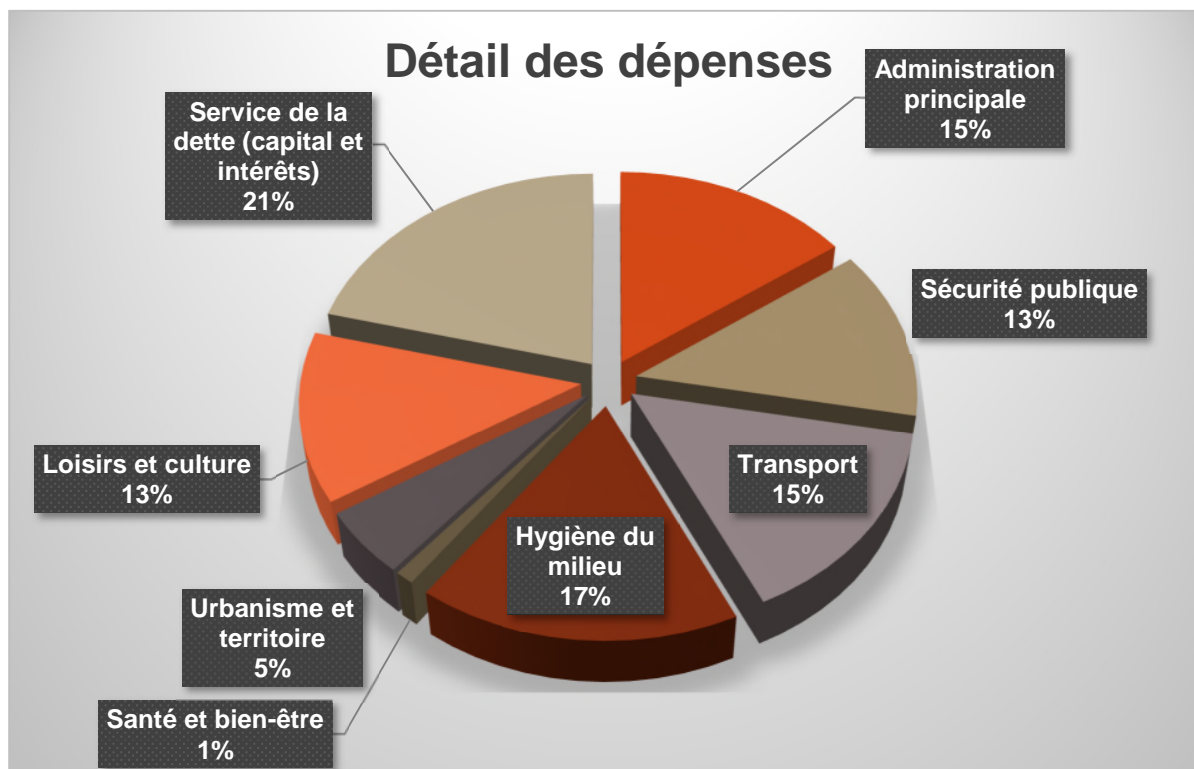
- 80 % des revenus totaux proviennent des taxes. De ce montant, 73 % proviennent des taxes générales, 5 % proviennent des taxes de secteur (remboursement du capital intérêt des emprunts) alors que les services municipaux représentent 22 %.
- 8 % proviennent des transferts qui sont diverses subventions des deux paliers gouvernementaux (péréquation, transport et divers programmes liés aux améliorations d'infrastructures).
- 10 % proviennent des diverses locations au Complexe Socio-Culturel, Aréna Marcel-Claveau, CPE Les petits cailloux, Hôtel de Ville, vente de terrains et autres revenus de sources locales (infractions, droits de mutation, etc.)

Détail des revenus



PRINCIPALES DÉPENSES

- L'administration générale comprend les salaires des employés et des élus, la quote-part du service d'évaluation, les services juridiques, etc.
- La sécurité publique comprend le paiement des services de la Sûreté du Québec, le service incendie et la brigade scolaire.
- Le transport comprend l'ensemble des travaux de voirie d'hiver et d'été, le déneigement, l'éclairage des rues et rangs, le transport adapté et le transport en commun.
- L'hygiène du milieu comprend le réseau d'eau potable, le traitement des eaux usées, la cueillette des déchets, la collecte sélective et l'écocentre.
- Le secteur santé et bien-être comprend l'Office municipal d'habitation, l'entretien des espaces en location et la politique familiale.
- Le bloc urbanisme comprend tout ce qui a trait au service d'urbanisme, mais aussi au développement et à la promotion de notre municipalité.
- Les loisirs et culture englobent les subventions de la Commission des loisirs, de la Maison des jeunes, du Festival de la chanson et des Cadets. C'est aussi l'ensemble des frais liés à l'opération et l'entretien des différents édifices et terrains reliés à ce bloc. (Complexe Socio-Culturel, bibliothèque, aréna, parcs, terrains de tennis, de balle et de soccer).
- Les frais de financement consistent au remboursement en capital et intérêt sur nos différents emprunts à long terme ainsi que le remboursement à notre fonds de roulement.



BUDGET 2019

TAUX DE TAXES ET TARIFICATIONS EN VIGUEUR POUR 2019

DESCRIPTION

TAUX (\$)

TAUX DE TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE

Taxe foncière générale (catégorie résiduelle)	0,8200	du 100 \$ d'évaluation
Terrains vagues desservis (réseau aqueduc/égouts non construit)	1,1700	du 100 \$ d'évaluation
Taxe sur les immeubles non résidentiels (commerces)	1,3000	du 100 \$ d'évaluation
Taxe sur les immeubles industriels	1,6500	du 100 \$ d'évaluation
Immeubles de six (6) logements ou plus	0,8900	du 100 \$ d'évaluation
Exploitations agricoles enregistrées (E.A.E.)	0,8200	du 100 \$ d'évaluation

TAXES SPÉCIALES SUR LA VALEUR FONCIÈRE

Taxe spéciale – Sûreté du Québec	0,1022	du 100 \$ d'évaluation
Taxe spéciale – remb. Contestation évaluation	0,0131	du 100 \$ d'évaluation

TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX (RÉSIDENTIELS)- MONTANT FIXE PAR UNITÉ DE LOGEMENT

Eau et égouts	249,00	par unité de logement
Gestion des déchets – ordures	212,00	par unité de logement
Gestion des déchets – ordures (Résidence secondaire)	123,00	par unité de logement
Collecte sélective - bacs bleus	20,00	par unité de logement
Collecte sélective – bacs bleus (Résidence secondaire)	12,00	par unité de logement

AUTRES TAXES ET MODES DE TARIFICATION POUR LES SERVICES MUNICIPAUX

Taxe de secteur

Taxe spéciale des Chutes *	0,0845	du 100 \$ d'évaluation
Taxe spéciale améliorations locales (Secteur urbain) *	0,0845	du 100 \$ d'évaluation

Services municipaux

Eau — Rang Ouest, Parties Rg 5, Rg Double, Rg 9 et Rg Est nord	130,00	par unité de logement
Eau — Secteur St-Léonard	180,00	par unité de logement
Eau – Secteur Rang Est (sud)	290,00	par unité de logement

Tarification vidange des bassins d'épuration et fosses septiques

Taxe spéciale – réserve vidange des bassins d'épuration	15,00	par unité de logement
Vidange fosse septique de rétention – résidence permanente	45,00	par année
Vidange fosse septique de rétention – résidence saisonnière	22,50	par année

Autres

Licence pour chien	20,00	par chien
Licence pour chat	20,00	par chat
Location d'un terrain dans le parc des maisons mobiles	500,00	par année
Taux d'intérêt	12 %	annuel

La Municipalité de Saint-Ambroise offre toujours la possibilité de faire le paiement des taxes annuelles en trois versements.

BUDGET 2019
PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
Années 2019-2020-2021

Titre du projet	Département	Coût (000)	Années	Mode de financement
Serveur informatique	Administration	12.5	2019	
Poubelle - Hôtel de ville	Administration	1.1	2019	Subvention à 90%
Module de gestion des immobilisations	Administration	2.5	2020	
Remplacement du photocopieur	Administration	3	2020	
Remplacement de 2 ordinateurs	Administration	3.6	2020	
Étude de gestion des actifs (besoins voirie/bâtim.)	Administration	20	2020	
Étude efficacité énergétique - Édifice municipal	Administration	10	2020	
Casques de pompier	Sécurité publique	4	2020	
Lances	Sécurité publique	1.7	2019	Emprunt à long terme
Étude pour l'agrandissement de la caserne	Sécurité publique	15	2020	
Échelle de 45 pieds	Sécurité publique	2.5	2019	Emprunt à long terme
Apris (appareils respiratoires)	Sécurité publique	123.7	2019	Emprunt à long terme
Habits de combat	Sécurité publique	8.9	2019	Emprunt à long terme
Radios de communication	Sécurité publique	3	2020	
Aménagement de bureau	Sécurité publique	2.5	2020	
Lampe de poche (20)	Sécurité publique	2.5	2020	
Remorque cage bris aqueduc et compacteur	Transport	3.7	2020	
Ajout de lampes de rues	Transport	2	2020	
Réfection de la clôture des étangs aérés	Hygiène du milieu	25	2020	
Rampe d'accès - Centre du Mieux-Vivre	Santé et bien-être	25	2019	Subvention à 80 %
Planification programmation TECQ 2014-2018	Hygiène du milieu	525	2019	Subvention à 100 %
Planification programmation TECQ 2019-2023	Hygiène du milieu	210	2020-2021	
Automatisation des étangs aérés	Hygiène du milieu	50	2020	
Installation de bornes de recharge électrique (2)	Urbanisme/ dév.	12	2019	Subvention à 80 %
Affiches (HDV, Complexe, parcs, entrées de ville)	Urbanisme / dév.	30	2019	Subvention à 90 %
Bâtiment d'entreposage	Loisirs	122	2020	
Rideaux - Complexe	Loisirs	4.2	2019	Subvention à 90 %
Poubelles - Aréna	Loisirs	4	2019	Subvention à 90 %
Poubelles - Terrains sportifs	Loisirs	6.5	2019	Subvention à 90 %
Poubelles - Complexe	Loisirs	1	2019	Subvention à 90 %
Sentier pédestre de la Chute Gagnon	Loisirs	42.1	2019	Subvention à 80 % - 90 %
Lumières - Terrain de balle (LED)	Loisirs	42.9	2020	
Lumières - Terrain de soccer (LED)	Loisirs	36.8	2020	
Modification entrée électrique - terrains sportifs	Loisirs	10	2020	
Glissade / jeux - Parc Saint-Léonard	Loisirs	5	2019	Subvention à 90 %
Étude - besoins espace du complexe	Loisirs	20	2020	
Rideaux Aréna	Loisirs	10.9	2019	Subvention à 90 %
Balises cyclozone -rang des Chutes	Loisirs	32	2020	
2019	Fonds de roulement	34 683		
	Règlements d'emprunt	136 800		
	Subventions	644 582		
	GRAND TOTAL	816 065		